

## ■ Simulation politique

### Article de nouvelles de politique québécoise

#### SCANDALE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES QUATRE-HORIZONS<sup>1</sup>

À la suite de plusieurs appels de parents inquiets, une investigation a permis de découvrir qu'une enseignante de la Commission scolaire des Quatre-Horizons donnait un cours sur l'interruption volontaire de grossesse, présentation vidéo à l'appui, à des élèves de 6<sup>e</sup> année. L'enseignante, dérouterée par les comportements de plus en plus « sexuels » chez les jeunes, souhaitait préparer ses élèves aux implications d'une vie sexuelle active. « Je trouvais cela tout à fait pertinent vu ce qu'on nous raconte dans les médias sur l'hypersexualisation. Je voulais que les jeunes comprennent qu'en toute action résident des conséquences et qu'il faut s'y préparer. » Ce genre de situation, sans être fréquente, se produirait trop souvent, selon une collègue enseignante, et ce, surtout depuis le retrait des cours de formation personnelle et sociale du programme de formation de l'école québécoise au secondaire, cours qui permettaient d'aborder l'éducation à la sexualité.

En effet, depuis le renouveau pédagogique, il revient à chaque enseignant d'intégrer l'éducation à la sexualité à sa matière scolaire au moment qu'il juge opportun. Depuis, plusieurs initiatives d'enseignants ont vu le jour, parfois jugées bonnes, parfois jugées mauvaises. « Le problème, c'est qu'on ne le sait pas, nous, ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire. Moi, j'ai des études en éducation. Les maths, le français, je n'ai pas de problèmes avec ça. Mais la sexualité, c'est tellement un sujet délicat. Ça devient facile de se tromper, de ne pas avoir réponse à tout. Sans compter les parents qui peuvent nous tomber dessus pour un rien », nous confie cette enseignante de troisième cycle au primaire. La sexologue Julie Harvey explique que plusieurs enseignants présentent encore des images d'organes génitaux infectés par des ITSS, alors que l'inefficacité de cette approche en prévention des ITSS a été démontrée il y a longtemps. « Après ce genre d'atelier, les jeunes croyaient à tort que lorsqu'on a une ITSS, on a nécessairement des symptômes et que ceux-ci sont très apparents, même extrêmes. Et que ça pique ou que ça coule, alors que les ITSS sont fréquemment asymptomatiques. Ces jeunes n'allaient donc pas passer de tests de dépistage, croyant à tort pouvoir s'autodiagnostiquer, alors qu'en réalité, on ne diagnostique pas une ITSS par un simple examen visuel ou des symptômes ressentis. Il faut faire passer des tests de dépistage, qui consistent généralement en un test sur un échantillon d'urine ou une prise de sang. Cette banalisation des tests de dépistage inquiète lorsque l'on sait que des ITSS comme la chlamydia et la gonorrhée, si elles ne sont pas diagnostiquées et traitées, peuvent résulter en de

1. Cet article contient un choix de réponses. Dans ce cas-ci, l'enseignant publie l'article normalement, incluant les choix de réponses proposés, mais excluant les « conséquences correspondantes ». C'est après que le gouvernement a pris sa décision que l'enseignant publie en une brève nouvelle le résultat correspondant au choix du gouvernement.



graves conséquences, telles que l'infertilité.» Elle ajoute qu'il serait important qu'un budget soit alloué aux écoles pour embaucher des sexologues.

L'avis des parents ne va cependant pas toujours dans le même sens : « On va pas commencer à payer des taxes pour que nos jeunes puissent parler de sexe à l'école ! On n'en parlait pas, nous autres, dans le temps, puis on s'en est bien sortis », indique M. Tremblay, père de deux enfants qui fréquentent l'école en question.

Mme Chalut, conseillère pédagogique de la Commission scolaire des Quatre-Horizons, presse le gouvernement de fixer des balises quant à ce qui doit être enseigné et de fournir les outils adéquats pour le faire, tels que des situations d'apprentissage sur la santé sexuelle qui pourraient être intégrées dans différentes matières. « Il faut savoir que nous ne sommes pas la seule commission scolaire qui en fait la demande ! Je suis en contact avec plusieurs représentants de différentes commissions scolaires au Québec qui ont le même besoin. Il est urgent de faire quelque chose ! »

### Quelle sera l'avenue envisagée par le gouvernement ?

- a. Garder le statu quo et laisser aux enseignants la responsabilité de l'éducation à la sexualité.
- b. Produire un guide balisant l'enseignement à la sexualité.
- c. Engager des sexologues pour s'occuper de l'éducation à la sexualité dans les écoles secondaires.

### Conséquences correspondantes

- a. Ne rien faire ne coûtera rien au gouvernement. Cependant, si on laisse l'éducation à la sexualité à la discrétion de chaque enseignant, elle restera inadéquate. Depuis le retrait des cours de FPS (formation personnelle et sociale), le Québec a vu son taux d'ITSS (plus particulièrement la chlamydia et la gonorrhée) augmenter chez les jeunes.
- b. Le coût estimé de création et de production d'un guide est évalué à 1 million de dollars. Ce guide offrira certaines balises et lignes directrices, mais l'éducation à la sexualité restera à la discrétion de l'enseignant. Le guide pourra être utilisé ou non et son contenu pourra varier selon l'enseignant.
- c. Le coût estimé pour l'embauche de sexologues est de 20 millions de dollars. L'éducation à la sexualité sera alors supervisée par un sexologue et adéquate pour les élèves. Encadrée par des spécialistes, elle résultera en une diminution des comportements à risque, donc de la propagation des ITSS.

